

CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

@CaroleDelga

Paris, le 13 février 2015 N° 404

Carole DELGA se rendra dans le Cantal (15) lundi 16 février 2015, pour inaugurer une opération de revitalisation de centre-bourg

Economie de proximité – #loiACTPE #loiESS

Carole DELGA, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, se rendra dans le Cantal pour inaugurer l'opération de revitalisation du centre-bourg de la commune de Naucelles.

La Secrétaire d'Etat se rendra également à Aurillac pour la présentation du projet de restructuration du marché couvert et la visite d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire, sous statut SCOP.

13h00 Accueil par Richard VIGNON, Préfet du Cantal

Déjeuner Républicain avec les élus et les représentants des chambres consulaires

Préfecture du Cantal-Aurillac [non ouvert à la presse]

14h30 Accueil par Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac, suivi de la présentation du projet de

restructuration du marché couvert [non ouvert à la presse]

Hôtel de Ville d'Aurillac

14h55 Accueil par Christian POULHES, Maire de Naucelles, suivi de l'inauguration de

l'opération de revitalisation du centre-bourg dans le cadre de la mission « Cœur de Village », qui comprend les aménagements de la Place de la Halle, la Halle couverte, les Immeubles de commerces, de services et de logements et la Salle Culturelle

réhabilitée.

Visite de locaux commerciaux financés par le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce, rénové et renforcé dans la loi

Artisanat-Commerce-TPE du 18 juin 2014).

Naucelles

16h05 Visite de la Société aurillacoise de mécanique de précision (SAMP): entreprise qui

conçoit et réalise des moules pour l'industrie de la plasturgie, qui fête ses 30 ans sous statut de société coopérative et participative (SCOP).

Echanges avec les salariés, sur le fonctionnement en SCOP et possibilités offertes par la loi sur l'Economie sociale et solidaire du 31 juillet 2014.

23 Boulevard de Canteloube, Aurillac

Accréditations auprès de la préfecture du Cantal Marjorie LAPORTE – 04 71 46 23 14

marjorie.laporte@cantal.gouv.fr

<u>Contacts presse cabinet de Carole DELGA</u>: Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

